

Echanges transfrontaliers des produits agricoles entre la RDC et la Zambie par la Douane de Kipushi : Analyse des itinéraires commerciaux

Tshomba Kalumbu John*¹, Kitsali Katungo Jean Helène², Nkulu Mwiné Fyama Jules¹, Kenda Tshiela Felix³, Mputa Menda Patrick⁴ and Kalambaie Bin Mukanya Madiya Moïse⁵

¹Economie Agricole, Faculté des Sciences Agronomiques, Université de Lubumbashi (UNILU), RDC,

²Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Lubumbashi (UNILU), RDC

³Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université Pédagogique Nationale (UPN), RDC

⁴Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage, Kipushi, Province du Haut Katanga, RDC

⁵Economie Agricole, Université Pédagogique Nationale, Kinshasa (UPN), RDC

Received 10 April 2022, Accepted 14 May 2022, Available online 16 May 2022, Vol.10 (May/June 2022 issue)

Résumé

Les échanges transfrontaliers des produits agricoles constituent des pratiques courantes et importantes contribuant à l'équilibre alimentaire et à l'atteinte de la sécurité alimentaire des cités frontalières. Cependant, ces échanges sont informels, sources de pertes de devises et accentuent le niveau de dépendance alimentaire des zones déficitaires. Ce présent travail s'inscrit dans l'optique de comprendre le mécanisme d'échange des produits agricoles entre la RDC et la Zambie par la douane de Kipushi et de mettre en évidence l'itinéraire commercial des produits agricoles échangés. Pour ce faire les données primaires ont été collectées à travers les enquêtes auprès d'un effectif de 60 commerçants œuvrant à la frontière nationale entre la RDC et la Zambie (la douane de Kipushi) de mars à avril 2015. Les résultats obtenus permettent d'affirmer que les acteurs présentent une moyenne d'âge de 40 ans, ayant une durée de 5 ans dans le commerce transfrontalier et sont généralement mariés avec les femmes en prédominance (72%). En outre, ces acteurs sont majoritairement bembas de part et d'autre de la frontière. Sur le marché transfrontalier de Kipushi, s'effectue un double troc. En effet, d'un côté, les produits agricoles sont vendus par des grossistes Zambiens aux intermédiaires Congolais et ces derniers alimentent le marché par la vente en détail. Et de l'autre côté, les produits manufacturés sont généralement fournis par les Congolais. Les facteurs de motivation des acteurs sont le déficit alimentaire vécu en RDC, la préférence aux aliments importés, les prix moins élevés à la frontière RDC- Zambie pour les produits agricoles. En outre, les villages Zambiens sont enclavés et s'approvisionnent facilement à la frontière de Kipushi en produits manufacturés.

Mots clés ; échanges transfrontaliers, produits agricoles, itinéraire commercial et Kipushi

1. Introduction

A travers le temps, plusieurs théories empiriques et modèles économiques ont tenté de montrer la nécessité de procéder par des échanges internationaux pour accélérer la croissance économique des pays (Brenton et al, 2011). Ces échanges reposent entre autre sur l'écart technologique expliqué par les dotations en facteur de production (Herkescher et Ohlim), la différenciation des produits dans la logique de concurrence monopolistique (Linder, Lassurdrie, Duchène et Krugman) entre les pays participants et dépendent de la nécessité d'importer ou d'exporter certains produits en tenant compte de leurs avantages comparatifs (Lafay, 1990).

Dans le même souci d'accélérer la croissance économique, plusieurs pays africains notamment la République Démocratique du Congo (RDC) et la Zambie, partageant près de 2140 Km de frontière, procèdent à des échanges commerciaux formels d'une part visant à permettre à chacun de ces deux pays d'importer les produits difficiles à produire localement ou d'exporter les produits pour lesquels ils bénéficieraient des avantages comparatifs. D'autre part, les échanges transfrontaliers sont dans une certaine mesure contestés et considérés comme une perturbation des espaces nationaux, étant donné leur nature informelle ou non officielle. En outre, les échanges transfrontaliers occasionnent la mobilité des acteurs entre les territoires des nations (Bennafla, 1999 ; Allen T et al, 2011 ; Nkendah, 2011). C'est le cas notamment des acteurs échangeant leurs produits agricoles et manufacturés entre les communautés situées de part et d'autre de la frontière de ces deux pays (RDC-

*Corresponding author's ORCID ID : 0000-0000-0000-0000

DOI: <https://doi.org/10.14741/ijmcr/v.10.3.2>

Zambie). Du côté de la RDC, au Katanga, les cités frontalières de Kasumbalesa et Kipushi sont les principales portes d'entrée et de sortie proches de la ville de Lubumbashi (Chef-lieu de la province). Ces échanges transfrontaliers s'alignent toujours dans l'optique d'atteindre la sécurité alimentaire, représentant un enjeu majeur pour l'ensemble de populations actuelles et des générations futures faisant suite à la croissance démographique (Gherssi, 2005). Ainsi, par manque d'autosuffisance alimentaire, les acteurs recourent aux importations des produits agricoles dans l'approvisionnement de la ville de Lubumbashi et la cité frontalière de Kipushi. En effet, d'une part, ces échanges contribuent à l'amélioration de revenu des petits commerçants et d'autre part, ils restent une source importante d'approvisionnement des ménages, de perte de devises et d'accroissement du niveau de dépendance alimentaire des pays importateurs (cas de la RDC face à la Zambie). En effet selon Bachta et Ben (2003) ; Awono et Havard (2011), l'intensification des échanges des produits agricoles, constitue un flux de perturbations dont les effets sont de diverses natures sur la performance économique des secteurs économiques dont l'agriculture, accentuant une dégradation du taux de couverture des besoins alimentaires et une dépendance accrue vis-à-vis des importations. En effet, si bien que l'on trouve des zones de production excédentaires, la province du Katanga reste en déficit alimentaire et dépend des importations pour couvrir ses besoins. Cependant, cette dépendance alimentaire limite considérablement l'accès à la sécurité alimentaire dans le moyen et long terme tel que constaté dès qu'il y a fermeture de la frontière avec la Zambie. Ainsi, les effets se répercutent sur toute l'étendue de la province du Katanga à travers la hausse des prix de maïs grain et farine de maïs sur les marchés locaux. Ces répercussions économiques ont clairement démontré l'impact négatif des échanges transfrontaliers dans la dépendance alimentaire de la RDC face à la Zambie. Dans la même optique, cet article vise à contribuer à la connaissance de l'état de lieu des échanges transfrontaliers à travers une étude de cas (frontière RDC-Zambie) par la douane de Kipushi. Ainsi, ce travail de recherche tentera de répondre aux questionnements suivants : Qui sont les acteurs dans les échanges transfrontaliers entre la RDC et la Zambie, quels sont les produits agricoles échangés par la douane de Kipushi ? Et quels sont les itinéraires commerciaux de ces produits agricoles échangés ? Le but poursuivi dans cette étude est de mettre en évidence le mécanisme des échanges des produits agricoles à la frontière entre la RDC et la Zambie afin de contribuer à l'élaboration des pistes de solutions dans la réduction des importations de denrées alimentaires de premières nécessités et ainsi réduire la dépendance alimentaire de la RDC face à la Zambie.

2. Milieu et approche méthodologique

2.1. Description du milieu d'étude

Cette étude a été effectuée à la frontière entre la RDC et la Zambie à travers la douane de Kipushi dans l'ex

province du Katanga. Avec 496877 km², l'ex-Katanga était la deuxième province de la RDC en termes d'étendue, après la province orientale (503239 km²). Elle représentait près d'un cinquième de l'étendue totale de la RDC (21,18%). Cette province se situe entièrement dans l'hémisphère austral, entre 5° et 13° degrés de latitude Sud, soit près de 880 km du Nord au Sud et entre 22° et 31° degrés de longitude Est, soit près de 1000 km de l'Est à l'Ouest. Actuellement, après la décentralisation effective, le Katanga compte 4 provinces à savoir : Haut Katanga, Haut Lomami, Tanganyika et Lualaba (Figure 1). La province de l'ex-Katanga partageait ses frontières au nord avec le Maniema, au nord-ouest les deux Kasai, au nord-est par le Sud-Kivu. A l'est la Tanzanie, séparée par le lac Tanganyika et font frontières au Sud-Est, la Zambie et au Sud-Ouest l'Angola (Kalamba et al, 1998, cité par Kasongo Lenge, 2009 ; Ministère du Plan, 2005). Par son positionnement, le Haut Katanga reste la porte d'entrée des produits agricoles importés dans l'approvisionnement des autres provinces de la RDC dans sa partie sud.

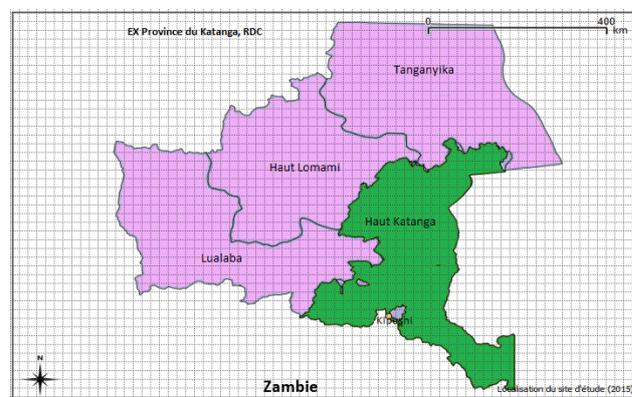


Figure 1. Province du Haut Katanga et territoire de Kipushi ciblé (Source: Propre élaboration, 2015)

La cité frontalière de Kipushi figure parmi les grands centres de production de la Gécamines (Société Générale des carrières et des mines) à côté de la ville de Lubumbashi, Likasi, Kambove et Kolwezi dans l'ex province du Katanga. Historiquement, Kipushi est un mot autochtone qui signifie *courge*, d'où la cité est connue sous le slogan de « *Kipushi yamaboke* », maboke ayant la même signification que Kipushi en swahili. Cette cité a pris naissance autour de la mine, les couleurs de l'emblème de la cité sont vertes et blanches. La cité frontalière de Kipushi, capitale du territoire de Kipushi se reconnaît par sa tour d'environ 75 m de hauteur construite au-dessus de la mine de Kipushi. Tour connue sous le nom de Puits 5. Cette zone frontalière (Kipushi) est située à environ 30 km de Lubumbashi dans le Sud-Ouest du Katanga et est subdivisée en six quartiers (Kamarenge ; Lumumba, Kachoma, Uhuru, Mungoti et Kalubamba). L'activité principale de la frontalière Kipushi est l'agriculture autour de l'industrie minière avec

l'installation de la mine Prince Léopold installée au Sud-Ouest de la mine de l'étoile d'Elisabethville (Lubumbashi) par l'union minière du Haut-Katanga à actuelle Gécamines. A cette activité s'ajoute le commerce transfrontalier par la douane de Kipushi, permettant ainsi d'approvisionner la cité et ses environs en produits agricoles de base.

2.2. Matériels

Pour la réalisation de cette étude, les matériels suivant ont été utilisés : Le véhicule de transport en commun (comme moyen de déplacement étant donné que le site d'étude se situe à 30Km de Lubumbashi), le jeton frontalier payé à la douane et la carte d'identité (une des obligations pour accéder à la zone frontalière entre la RDC et la Zambie), le questionnaire d'enquête administré aux petits commerçants, l'attestation de recherche, l'ordinateur pour l'encodage et le traitement des données, l'imprimante pour la reproduction des questionnaires et le stylo. Par la suite, un questionnaire préalablement établi a été administré pour recueillir les informations nécessaires auprès des petits commerçants exerçant dans la zone frontalière entre la RDC et la Zambie.

2.3. Méthode de travail

2.3.1. Enquête sur terrain et observation

Les données primaires ont été collectées à travers deux sources principalement : l'enquête par questionnaire et l'observation à la frontière RDC-Zambie, cité minière de Kipushi. Il a été déterminé un échantillonnage aléatoire et les commerçants de la zone frontalière ont servis d'unités d'analyse. Les questions ouvertes ont été administrées à travers les entretiens avec les personnes ressources du site d'étude, administrateurs du territoire et du marché transfrontalier de Kipushi. La taille de l'échantillon est de 60 acteurs, commerçants des produits agricoles pris aléatoirement et exerçant leurs activités à la frontière RDC-Zambie par la douane de Kipushi et 10 personnes ressources ouvrant dans l'administration du territoire de Kipushi, à la douane de Kipushi et sur le marché transfrontalier de Kipushi. Les informations supplémentaires ont été recueillies à partir de l'observation dans la zone d'étude (jour du marché, la typologie des produits échangés, le mouvement de marchandises et l'ampleur des activités commerciales). Les données recueillies ont été compilées à l'aide du logiciel Excel pour la confection de la base de données, ensuite traités et analysés. Quant à la période d'étude, l'enquête s'est déroulée sur deux mois (mars et avril 2015) suivant le programme de jours de marché à la frontière et deux fois par semaine chaque mardi et vendredi. En fin, l'accès au marché transfrontalier a été

conditionné par l'achat de deux jetons à la Direction Générale de Migration (DGM), l'un pour l'accès à la frontière (service de migration) qui coûte 200 FC (0,22\$), et l'autre pour le service d'hygiène qui coûte 100FC (0,11\$). Chaque fois, les acteurs payent avant d'entrer en Zambie. En effet, les commerçants congolais achètent les mêmes types de jetons et aux mêmes prix également aux services de migration Zambienne pour un montant total de 600 FC soit 0.66 \$ (dollars américains) pour accéder au marché frontalier de Kipushi, situé en Zambie.

3. Résultats et discussion

Ce présent article respectivement les différents résultats sur la caractérisation et le fonctionnement du marché transfrontalier de Kipushi sous six parties à savoir (1) le profil des acteurs commerçants des produits agricoles et manufacturés, (2) la typologie de ces acteurs, (3) les facteurs de motivations des acheteurs ou ménages, (4) les itinéraires des produits agricoles, (5) des produits manufacturés et (6) les contraintes perçues dans les échanges transfrontaliers.

3.1. Profil des acteurs-commerçants à la frontière de Kipushi

Les facteurs déterminants le profil des acteurs dans les échanges transfrontaliers sont principalement le genre (sexe), l'âge, l'état civil, le niveau d'étude (niveau) et l'ancienneté dans le commerce (comitmp) (figure 2).

L'analyse des composantes principales révèle que les facteurs principaux d'identification de ces acteurs sont l'âge l'ancienneté et l'état civil. Ainsi les acteurs présentent une moyenne d'âge de 40 ans ayant une durée de 5 ans dans le commerce transfrontalier et sont généralement mariés. Alors que les facteurs secondaires sont le sexe et le niveau d'étude. Soient la majorité d'acteurs sont des femmes (72%) du niveau primaire (56%). En effet selon Goura et Yerima (2010) et Mwaniki et al, (2012), le commerce informel transfrontalier est un secteur refuge pour de nombreux acteurs tels que les femmes. Ces dernières y ont trouvé un cadre idéal pour affirmer leur rationalité économique et renforcer ainsi l'entrepreneuriat commercial comme en Tanzanie au Kenya en Ouganda au Togo et au Bénin (Ackello et Echessah (1997). En effet l'échange transfrontalier constitue la principale source de revenus pour la majorité des femmes pauvres des zones frontalières. Des études similaires ont montré que 35 % des commerçants transfrontaliers n'ont pas étudié par le fait que la majorité d'entre eux sont des femmes (86 %) qui ont souvent difficilement accès à l'éducation (Kimanuka et Lange 2010 ; Brenton et al, 2011). D'autres facteurs sont également importants dans l'identification des acteurs dans le commerce transfrontalier : leur place dans la filière la spécialisation ou non dans un produit particulier et

l'origine nationale des produits échangés (OCISCA 1995). Dans le contexte des échanges transfrontaliers entre Kinshasa et Brazzaville, Kikouta (2002) signale que les acteurs se sont dotés d'un ensemble d'organisations et de règles dont les réseaux marchands que David et Moustier (1998) caractérisent par une série de connexions entre acteurs (liens familiaux culturels territoriaux) doublée de relations hiérarchiques d'obligations et de dépendance. Ces acteurs bien qu'appartenant à des pays différents sont généralement de même tribu ou clan. Comme on le constate dans le cadre de la présente étude à la douane de Kipushi en RDC.

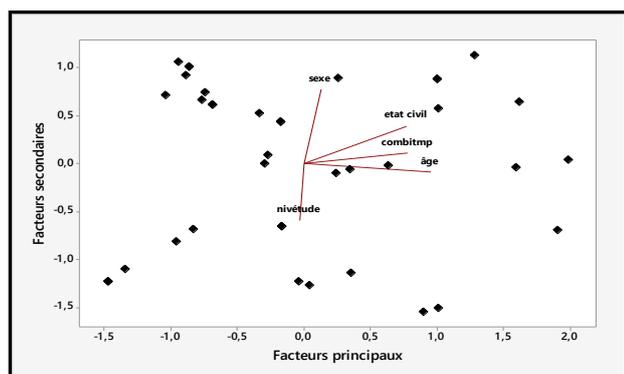


Figure 2. Caractéristiques des acteurs dans les échanges transfrontaliers à la douane de Kipushi
(Source: Données de terrain, 2015)

Le type d'échange transfrontalier effectué par la douane de Kipushi pourrait s'inscrire dans l'optique des périphéries frontalières correspondant à des espaces économiques autonomes à cheval entre deux Etats (RDC et Zambie) animées par les activités commerciales d'une population ethniquement homogène et "victime" de l'arbitraire du partage colonial" (Igué et Soulé 1992). Les frontières africaines correspondent à des limites subséquentes en ce sens qu'elles ont été instaurées alors que des populations y résidaient déjà. Elles ont de ce fait séparé les familles les clans les tribus et les ethnies (Christian-Yann Messe Mbega 2015). En effet les acteurs de part et d'autre sont majoritairement bemba et ensuite viennent se greffer les commerçants de grandes villes proches de la frontière (Lubumbashi). Depuis toujours les Bemba sont majoritaires également parmi les cinquantaines d'ethnies que compte la Zambie dont historiquement beaucoup sont venues au XVII^e siècle de l'ensemble luba-lunda du Congo Méridional. Parmi les peuples d'origine lunda figurent notamment les Barotse (Lozi), Lovale, Kaonde, etc. Parmi ceux d'origine Luba, les Bemba (les plus nombreux), les Bisa, Senga, Anshi, Lola, Ambo, Lamba (Commission des communautés Européennes, 1972). Dans le contexte du marché transfrontalier de Kipushi, les grossistes sont principalement des Zambiens approvisionnant les Congolais comme détaillants.

3.2. Typologie des produits en provenance de la RDC et de la Zambie

Le tableau (1) présente les produits agricoles et manufacturés échangés par un double troc entre la RDC et la Zambie. Ces produits ont été identifiés sur le marché transfrontalier de Kipushi et sont vendus par les petits commerçants Congolais et Zambiens. Si la Zambie approvisionne la RDC en produits agricoles, la RDC à son tour ravitaille les villages frontaliers Zambiens en produits manufacturés. Ces derniers bien qu'importés par la RDC et transitant par la ville de Lubumbashi, les commerçants Congolais les écoulent à travers le marché transfrontaliers aux ménages Zambiens étant éloignés des centres urbains en Zambie.

Tableau 1. Produits échangés à la douane de Kipushi

Produits manufacturés en provenance de la RDC	Proportion d'acteurs (%)	Produits agricoles en provenance de la ZAMBIE	Proportion d'acteurs (%)
Assiettes	13%	Pomme de terre	13,33%
Gobelets	12%	Maïs	15,00%
Habits	15%	Riz	11,67%
Chaussures	10%	Patate douce	5,00%
Radios	7%	Haricots	5,00%
Sucre	12%	Oignon	3,33%
Sel	5%	Tomate	6,67%
Savon	12%	Aubergine	5,00%
Poisson frais en carton	10%	Carotte	3,33%
Lait de beauté	5%	Feuille de Manioc	5,00%
		Feuille de patate douce	3,33%
		Oseille	3,33%
		Feuille de Courge	1,67%
		Arachide	5,00%
		Poivron	1,67%
		Amarantes	3,33%
		Choux pommé	3,33%
		Choux de chine	5,00%
Total	100%		100,00%

Source : Données de terrain, 2015)

Deux natures des produits sont échangées à la frontière de la RDC et la Zambie par la douane de Kipushi du point de vue informel. D'une part, les produits agricoles sont vendus par les Zambiens et d'autre part, les produits manufacturés sont fournis par les Congolais. On note également quelques produits non manufacturés venant de la RDC tels que : Poisson salé ; Fretin et Racines de Munkoyo. Ces deux groupes de produits d'une part les produits agricoles et d'autre par les produits manufacturés sont approvisionnés dans le marché transfrontalier de Kipushi par les Zambiens et les Congolais respectivement.

3.3. Facteurs de motivation des acteurs à participer aux échanges transfrontaliers

Plusieurs facteurs expliquent cette répartition des produits échangés ainsi que la motivation des acteurs à

participer dans ces échanges. Ces facteurs sont d'une part : le déficit alimentaire vécu en RDC (38%), la préférence de la qualité des produits agricoles importés (26%), les prix moins élevés à la frontière (30%) et d'autres parts (6%), les villages zambiens sont enclavés et s'approvisionnent facilement à la frontière de Kipushi en produits manufacturés. Comme l'évoque certains auteurs, les travailleurs ou commerçants traversent des frontières à la quête d'emploi ou des conditions favorables d'échanges des produits agricoles ou manufacturés (OIE, 2004). En effet, l'itinéraire de commerce transfrontalier montre que les villages de la Zambie produisent et écoulent facilement les produits agricoles sur le marché frontalier et reçoivent en contre partie sur ce même marché les produits manufacturés. Il sied de noter également que certains produits agricoles proviennent de la cité frontalière de Kipushi et sont commercialisés sur le marché transfrontalier et achetés par les Congolais, avec la connotation des produits en provenance de la Zambie.

3.2.1. Déficit des produits agricoles en RDC

La majeure partie de la population de Kipushi s'intéresse aux activités minières qui génèrent un revenu journalier suffisant pour l'autosubsistance de leurs ménages. Cependant le secteur agricole est en péril dans la cité frontalière de Kipushi ce qui entraîne une insuffisance de produits agricoles dans cette zone et dans les grands centres de consommation à l'instar des grandes villes de la province du Haut Katanga comme Lubumbashi et Likasi. Cette situation explique dans une large mesure les échanges transfrontaliers à partir de la douane de Kipushi selon les commerçants. La figure 3 met en évidence les perceptions des commerçants qui estiment que les consommateurs sont motivés à s'approvisionner à la frontière RDC-Zambie par le déficit des produits agricoles en RDC. Ces acteurs se sont exprimés sur chaque produit commercialisé. En moyenne 42,11% d'entre eux pensent que les consommateurs s'approvisionnent dans le marché transfrontalier de Kipushi par manque des produits locaux. Cependant, le déficit est plus décrié pour certains produits agricoles tels que la pomme de terre (80%), la tomate 575%, le poivron et les choux pommés (65%), le maïs (60%), le riz (50%). Face à ces produits, d'autres sont plutôt jugés moins déficitaires sur les marchés locaux en RDC : les feuilles de manioc, l'oignon, les feuilles de patate douce, la carotte, le haricot, l'aubergine, les feuilles de courge, les choux de chine et l'amarante si bien que les ménages Congolais s'approvisionnent en ces produits sur le marché transfrontalier. Ainsi donc, il existerait d'autres facteurs de motivation que le déficit en ces produits sur les marchés locaux. Néanmoins, certains ménages de la zone transfrontalières de Kipushi s'approvisionnement par habitude et d'autres encore par tourisme soit l'envie de traverser la frontière, de se

rendre en Zambie. Par contre, des ménages Lushois se situant à près de 30km de Kipushi, préfèrent pour des grandes quantités, constituer leurs ravitaillements mensuels à partir des marchés transfrontaliers de Kipushi et de Kasumbalesa. Cet ordre d'importance, du produit considéré comme très déficitaire au produit moins déficitaire peut varier en fonction des périodes et des conditions climatiques.

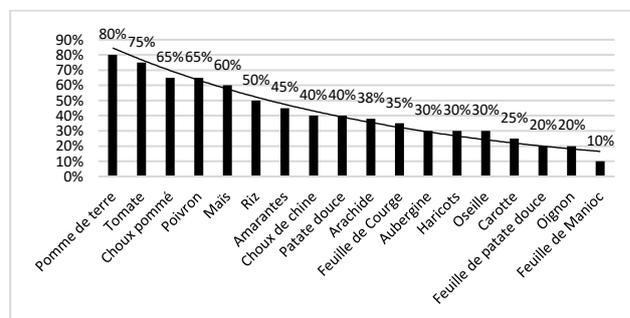


Figure 3. (%) des commerçants pour qui les consommateurs sont motivés par le déficit des produits
(Source: Données de terrain, 2015)

Pour pallier à cette insuffisance de produits agricoles une campagne de sensibilisation aux producteurs agricoles s'avère nécessaire car les villages Zambiens approvisionnant la RDC ont les mêmes potentialités agricoles que la cité frontalière de Kipushi qui jadis produisait en quantité moyenne le maïs, le haricot et le maboke (courgette). En outre, des mesures incitatives et d'encadrement des producteurs devront être mises en place afin d'accroître la production locale. Ceci étant donné que l'insuffisance de produits agricoles est la source de la dépendance des ménages aux importations pour 42,11% des commerçants, d'où la cité frontalière de Kipushi pratique des échanges transfrontaliers des produits agricoles en provenance de la Zambie d'une part et d'autre part, des produits manufacturés dont nous expliquons leurs itinéraires dans les sections suivantes. Ainsi, l'un des facteurs explicatifs de ces échanges transfrontaliers est la quête de la sécurité alimentaire par les ménages près de la frontière ou en pleine cité frontalière de Kipushi et ceux de grands centres de consommation suite à la forte croissance démographique. En outre, les détaillants des produits agricoles et consommateurs (ménages) sont attirés par les avantages comparatifs des prix sur le marché transfrontalier. Cette situation a été également évoquée par WABI (2006) dans le cas des échanges transfrontaliers des produits agricoles entre le Niger et le Nigéria.

3.2.2. Prix des produits agricoles échangés par la douane de Kipushi

Des analyses faites, il ressort que près de 51% des commerçants à la frontière de Kipushi affirment que le niveau de prix des produits agricoles serait un facteur de

motivation des acheteurs Congolais. Selon ces acteurs, 80% d'entre eux pensent que les ménages sont plus attirés par le prix bas de la pomme de terre et le riz, suivi du maïs et la tomate pour 75% d'acteurs, 60% pour l'aubergine et 55% pour la carotte, l'arachide et l'aubergine (Figure 4).

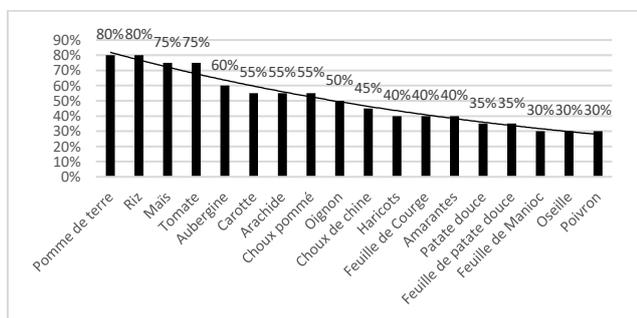


Figure 4. (%) des commerçants pour qui les consommateurs sont motivés par le prix des produits (Source: Données de terrain, 2015)

La figure 5 ci-après met en évidence les prix des produits agricoles par seau sur le marché local de la cité frontalière de Kipushi et sur le marché frontalier RDC-Zambie. Cette différenciation permet de percevoir le niveau de compétitivité-prix entre les produits agricoles locaux sur le marché dans la cité frontalière et ceux importés sur le marché transfrontalier de Kipushi.

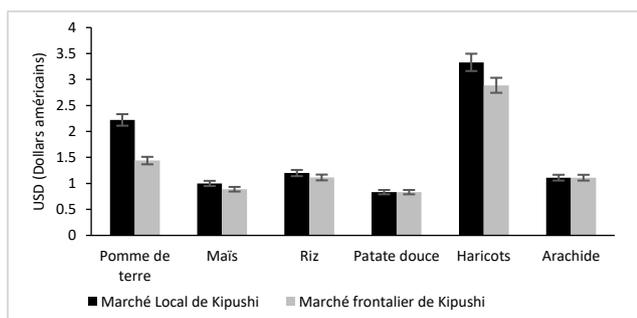


Figure 5. Comparaison des prix des produits agricoles échangés par seau (Source : Données de terrain, 2015)

Il ressort de cette figure 5 qu'au niveau de ces deux marchés, l'arachide et la patate douce présentent des prix similaires tandis qu'il existe une légère différenciation des prix pour la pomme de terre (35% moins chers que le prix du marché local dans cité de Kipushi), le maïs (11% moins chers que le prix de la farine sur le marché local de Kipushi) et le haricot (13% moins chers que le marché local de Kipushi). Ces produits (pomme de terre, maïs, haricot, arachide et patate douce) sont vendus avec comme unité de mesure de base, le seau avec respectivement 4Kg, 2,5Kg, 3Kg, 3Kg et 5Kg).

La figure 6 ci-après met en évidence les prix des produits agricoles par tas sur le marché local de la cité

frontalière de Kipushi et sur le marché frontalier RDC-Zambie. Il sied de noter qu'un tas ces fruits légumes (oignon, tomate, aubergine) compte 6 fruits sur le marché transfrontalier contre 4 fruits sur le marché local dans la cité de Kipushi.

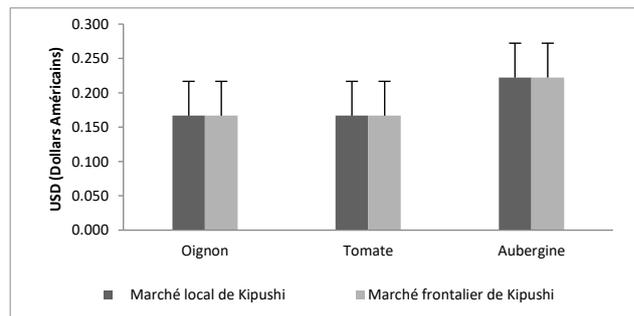


Figure 6. Comparaison des prix des produits agricoles échangés par Tas (Source : Données de terrain, 2015)

De la figure 6, l'oignon, la tomate et l'aubergine présentent respectivement le même niveau de prix sur le marché local et frontalier si bien que le nombre des fruits formant les tas sont différents sur les deux marchés (transfrontalier et cité Kipushi).

La figure 7 ci-après met en évidence les prix des produits agricoles par botte sur le marché local de la cité frontalière de Kipushi et sur le marché frontalier RDC-Zambie.

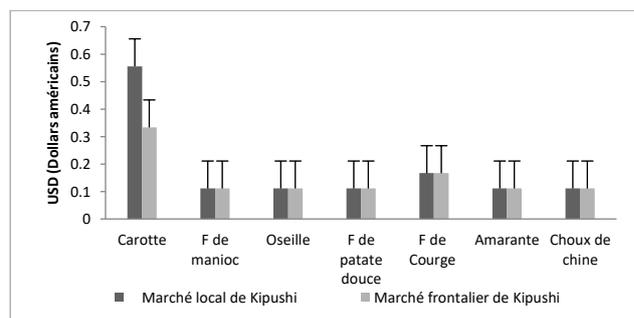


Figure 7. Comparaison des prix des produits agricoles échangés par botte (Source : Données de terrain, 2015)

La figure 7 ci-haut, renseigne que les prix de légumes (feuille de manioc, de patate douce et courge, l'oseille, l'amarante et le chou de chine) sur le marché local sont similaires aux prix du marché frontalier. Cependant, il existe une différence remarquable des prix de carottes entre les deux marchés. Les acteurs sont réguliers les jours d'ouverture du marché (le mardi et vendredi) et les produits agricoles échangés sont réguliers et diversifiés. Les prix pratiqués sur le marché transfrontalier ne sont pas si différents de ceux pratiqués sur le marché local de Kipushi. D'après, l'observation faite sur le marché, la différence en termes de quantité pour les mêmes unités

de mesure expliqueraient le recours au marché transfrontalier. En effet, pour les mêmes unités, les quantités sur le marché transfrontalier de Kipushi seraient supérieures à celles du marché local de Kipushi. Il sied de noter également que les flux augmentent pendant la saison sèche vu que les routes reliant les villages Zambiens à la frontière deviennent praticables et les véhicules transportent facilement les marchandises vers l'espace d'échanges. Pendant la saison pluvieuse, les produits sont transportés par vélo, moto et les échanges s'effectuent toujours à des prix légèrement supérieurs suite aux conditions difficiles d'accès. Quant aux quantités échangées, la douane de Kipushi est régie par un règlement qui stipule que qu'une marchandise pesant plus de cinq tonnes ne peut pas passer à la frontière et de fait doit être déclarée et doit passer généralement par la frontière de Kasumbalesa.

Le marché local de Kipushi n'a plus beaucoup d'influence vu que la majeure partie de consommateurs de Kipushi s'approvisionne à la frontière (marché transfrontalier). Lorsque les produits agricoles sont en abondances sur le marché, les commerçants sont contraints de baisser le prix. Ainsi, le prix est toujours fonction de la demande et du type de client.

3.2.3. Préférences sur la qualité des produits agricoles importés

L'un des facteurs favorisant le développement des marchés transfrontaliers est la différenciation de qualité des produits agricoles échangés. Interrogés sur cet aspect, 70% des commerçants sur les marchés transfrontaliers de Kipushi affirment que la pomme de terre en provenance de la Zambie est plus recherchée pour sa meilleure qualité, 65% pour le riz et la tomate, 60% pour la qualité de la farine de maïs, 55% pour la carotte et 50% pour les Aubergines (Figure 8).

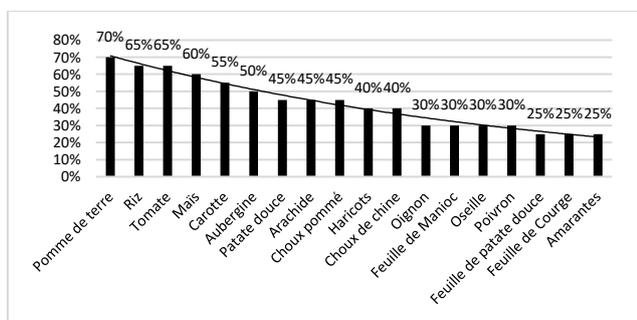


Figure 8. (%) des commerçants pour qui les consommateurs sont motivés par la qualité des produits (Source : Données de terrain, 2015)

En moyenne, 43% des commerçants dans les marchés transfrontaliers de Kipushi affirment que les consommateurs seraient plus motivés par la qualité des produits agricoles en provenance de la Zambie alors que

les 57% restant par d'autres facteurs combinés tels que les habitudes, le tourisme, le déficit alimentaire sur les marchés intérieurs et les prix jugés attractifs par les acheteurs.

3.4. Itinéraire commercial des produits agricoles échangés à la frontière RDC - Zambie

La figure 9 ci-dessous, présente le circuit d'échanges entre les commerçants Congolais et Zambiens. Il s'y dégage que le marché transfrontalier de Kipushi joue le rôle régulateur dans les échanges des différents produits (Agricole et manufacturés). Il a été également constaté que les produits sont acheminés jusqu'à Lubumbashi et Likasi pour combler le déficit alimentaire.

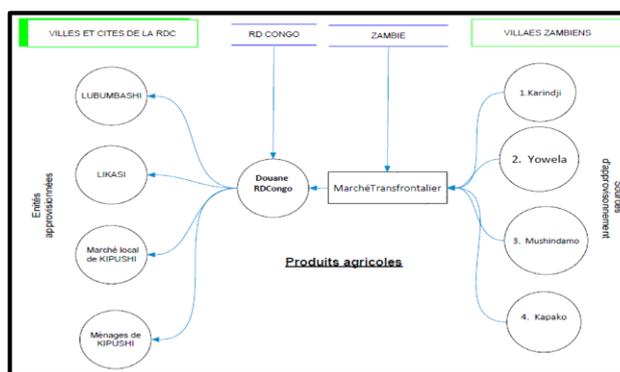


Figure 9. Itinéraire des produits agricoles au cours des échanges transfrontaliers à la douane de Kipushi. (Source: Elaboré à partir de données de terrain, (2015))

Certains ménages de Lubumbashi, Likasi et Kipushi principalement s'approvisionnent en produits agricoles à la douane de Kipushi. Ces produits agricoles proviennent généralement des villages Zambiens tels que : Karindji, Yowela, Kapako et Mushindamo. L'itinéraire de produits agricoles est influencé par les facteurs suivants : la distance qui réunit ces villages Zambiens à la cité minière est courte et l'écoulement rapide de produits agricoles au marché frontaliers. La cité frontalière de Kipushi possède deux marchés, le marché transfrontalier et le marché local qui se situe en plein cœur de la cité de Kipushi. Le marché transfrontalier de Kipushi approvisionne le marché local si bien que la différence des prix entre les deux marchés n'est pas importante.

Cet itinéraire des produits transfrontaliers échangés, décrit en partie les relations commerciales entre la Zambie et la RDC. En effet, selon Goura et Yerima (2010), le commerce transfrontalier a toujours été l'une des composantes majeures de la vie entre les relations des sociétés africaines de tout le temps. Cette situation se vérifie dans le cas de la Zambie et de la RDC comme le montre les itinéraires des produits agricoles et manufacturés échangés.

Lors des échanges, les commerçants Congolais achètent les marchandises venant de villages Zambiens (Yowela, Kapako, Mushindano, Karindji), ses situant aux environs de la frontière par rapport aux marchandises venant de Lusaka, Ndola ayant des prix légèrement supérieurs étant donné les frais de transport qui augmentent leur niveau de prix.

Après avoir acheté les produits agricoles, les commerçants Congolais conservent leurs produits en stock, ceux de Kipushi (dépôts du marché local) et ceux de Lubumbashi dans les dépôts respectifs de leur marché (Ndjanja, marché Mzee) afin d'attendre la période de rareté de produits agricoles.

3.5. Itinéraire commercial des produits manufacturés échangés à la frontière RDC - Zambie

Les échanges transfrontaliers ne concernent pas seulement que les produits agricoles mais également les produits manufacturés. La figure (10) montre l'itinéraire des produits manufacturés en provenance d'autres pays jusqu'à la douane de Kipushi. Il s'y dégage que la frontière de Kasumbalesa représente un lieu de transit pour approvisionner la Zambie. A cet effet, si la RDC recourt à la Zambie pour s'approvisionner en produits agricoles de première nécessité ; la RDC joue également un rôle important dans l'approvisionnement indirect de la Zambie en produits manufacturés. Les villages Zambiens suivants sont en effet bénéficiaires des services de la zone d'échange de Kipushi. Il s'agit des villages: (Kapako, Yowela, Mushinamo et Karindji).

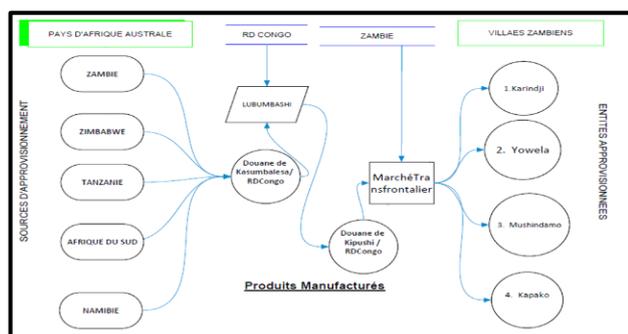


Figure 10. Itinéraire des produits manufacturés échangés à la douane de Kipushi

(Source: Elaboré à partir de données de terrain, 2015)

3.6. Contraintes perçues dans les échanges transfrontaliers à la douane de Kipushi

Les entraves routières à la circulation des marchandises, appelées « tracasseries » sont, selon un grand nombre de commerçants (80%) une des contraintes majeures dans la commercialisation des produits à la frontière. La plupart des commerçants jugent les taxes comme une source de tracasserie et de fraude des fonctionnaires à la frontière. Dans les faits, les tracasseries semblent surtout

s'appliquer aux petits commerçants qui effectuent des transactions portant sur des volumes limités et ont des marges plus faibles et sont donc plus vulnérable et sensibles aux taxes. En outre, l'impraticabilité de la route qui relie les deux frontières a été signalée à 72% des acteurs comme une contrainte dans l'évacuation des produits agricoles. Le mauvais état des infrastructures routières représente pour autant une contrainte majeure pour les commerçants le développement des marchés transfrontaliers. Ces acteurs qui achètent les produits agricoles en grande quantité subissent une tracasserie administrative qui bloque le développement de leurs activités et à cela s'ajoute le coût de transport élevé. Cependant, Les échanges sont légaux étant donné le paiement de taxe pour accéder au marché transfrontalier et perçues par la DGDA, OCC, Commerce Extérieur et le Service d'agriculture. Cette multiplicité des services est vue par près de 60% des commerçants comme facteur accentuant les tracasseries. Ces quatre services appliquent les mêmes prix de taxe c'est-à-dire pour un sac de 25kg de maïs, la taxe est de 100 FC et pour un sac de 25kg ou 50kg de pomme de terre, 200fc et les autres produits agricoles passent presque gratuitement à des prix forfaitaires. Une autre difficulté mérite d'être évoquée. La maltraitance des commerçants Congolais œuvrant sur le marché transfrontalier de Kipushi situé sur le territoire Zambien. En effet, près 70% des commerçants transfrontaliers affirment avoir subi des pertes régulières des marchandises suite à des tracasseries leur faisant perdre leur marge bénéficiaire. Cette situation a été également signalée par Brenton et al, (2011), affirmant que les commerçants transfrontaliers perdent leurs capitaux suite à de versement de pots-de-vin quasi-obligatoires, et sont fréquemment victimes de harcèlement et de violence physique.

4. Conclusion et Perspectives

La présente étude avait pour objectif principal d'analyser les itinéraires commerciaux des produits échangés à travers la douane de Kipushi dans le marché transfrontalier RDC-Zambie. Pour y arriver, les investigations ont été basées sur des enquêtes auprès d'un échantillon de 60 commerçants œuvrant dans la zone d'échange entre la RDC et la Zambie. Ces acteurs ont été interviewés sur leurs profils (âge, sexe, état matrimonial, niveau d'étude et les années d'ancienneté dans le commerce), les facteurs de motivations des consommateurs à recourir au marché transfrontalier, les itinéraires commerciaux des produits commercialisés et les contraintes rencontrées dans les échanges transfrontaliers à la douane de Kipushi. Les résultats obtenus permettent d'affirmer que les acteurs présentent une moyenne d'âge de 40 ans, ayant une durée de 5 ans dans le commerce transfrontalier en moyenne et sont généralement mariés dont les femmes sont majoritaires

(72%). En outre, ces acteurs sont majoritairement bamba de part et d'autre de la frontière. Sur le marché transfrontalier de Kipushi, s'effectue un double troc. En effet, d'une part, les produits agricoles sont vendus par des grossistes Zambiens aux intermédiaires Congolais et ces derniers alimentent le marché transfrontalier par la vente en détail aux ménages Congolais. Et d'autre part, les produits manufacturés sont généralement fournis par les Congolais aux habitants des villages Zambiens à proximité de la frontière de Kipushi. Les facteurs de motivation des acteurs sont le déficit alimentaire vécu en RDC, la préférence en termes de qualité aux produits agricoles importés et les prix moins élevés à la frontière pour les produits agricoles échangés. En outre, les villages Zambiens (Kapoko, Yowela, Mushindano, Karindji) sont enclavés et s'approvisionnent facilement à la frontière de Kipushi en produits manufacturés. Et ce sont ces mêmes ménages qui fournissent régulièrement les produits agricoles aux ménages Congolais. Il sied en outre de signaler que les itinéraires commerciaux des produits agricoles et manufacturés sont fortement favorisés par la distance qui réunit les villages Zambiens à la cité frontalière de Kipushi étant courte et l'écoulement rapide de ces produits sur le marché transfrontaliers.

References

- [1]. Ackello O et Echessah P. (1997). *Unrecorded cross-border trade between Kenya and Uganda: Implications for food security*. A USAID Publication Series; Office of Sustainable Development Bureau for Africa. Technical Paper No. 59. Washington, DC: USAID, 92p.
- [2]. Allen T, Heinrigs P, Hitimana L et Trémolier M. (2011). Commerce régional et sécurité alimentaire, Perspectives OuestAfricaines Peuplement, marché et sécurité alimentaire, OCDE, 12p.
- [3]. Awono C et Havard M. (2011). Le rôle des importations dans la consommation alimentaire au Cameroun. Cahier de recherche, Working paper, Groupe de recherche en Economie et développement international (GREDI), Université de Sherbrooke, 19p.
- [4]. Bachtta M.S et Ben Mimoun A. (2003). Libéralisation des échanges, agriculture et environnement en Tunisie. In : Jacquet F. (ed.), Lerin F. (ed.). *Libre-échange, agriculture et environnement : L'Euro- Méditerranée et le développement rural durable : état des lieux et perspectives*. Montpellier : CIHEAM, 2003. p. 1 2 3-1 34 (Option s Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 52)
- [5]. Bennafla. (1999). La fin des territoires nationaux ? État et commerce frontalier en Afrique centrale. Politique africaine n° 73 - mars 1999. <http://politique-africaine.com/numeros/pdf/073024.pdf> , 26p.
- [6]. Brenton P, Bashinge C, Hossein C, Nagaki S, et Ntagoma J-B. (2011). Les femmes pauvres qui pratiquent le commerce transfrontalier dans la région des Grands Lacs de l'Afrique : des affaires à risque. *Afrique – Notes de politique commerciale*, 9p.
- [7]. Christian-Yann Messe Mbega. (2015). « Les régions transfrontalières : un exemple d'intégration socio spatiale de la population en Afrique centrale ? », *Éthique publique* [En ligne], vol. 17, n°1 | 2015, mis en ligne le 30 juin 2015, consulté le 03 novembre 2018. URL: <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/1724>.
- [8]. Commission des communautés Européennes. (1972). Zambie, structures économiques et problèmes de développement, Direction Générale de l'aide au Développement et Direction des échanges et Développement, 104p.
- [9]. David et Moustier. (1998). "Lorsque le gros maigrît, le maigre meurt" : l'organisation du commerce de l'oignon en Afrique de l'Ouest. In : Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne. *Autrepart*, (6), p. 105-122. ISSN 1278-3986
- [10]. Ghersi G. (2005). Nourrir 9 milliards d'Hommes, 978-2-914935-48-7, Paris, France : ADP, 152p.
- [11]. Kikouta T. (2002). Stratégies entrepreneuriales de gestion du risque dans les réseaux du commerce transfrontalier en Afrique Centrale : cas des échanges entre Kinshasa et Brazzaville, n° 03-72, 24p.
- [12]. Lafay G. (1990). La mesure des avantages comparatifs révélés. *Economie prospective internationale*, 41(42), 27-44.
- [13]. Goura S et Yerima B. (2010), *Economie régionale*. Le genre, les femmes et le commerce transfrontalier en Afrique, Cotonou, 117p.
- [14]. Igué et Soulé. (1992). L'État-entrepôt au Bénin. Commerce informel ou solution à la crise, Paris, Karthala, 210p.
- [15]. Kasongo Lenge E. (2009). *Système d'évaluation des terres à multiples échelles pour la détermination de l'impact de la gestion agricole sur la sécurité alimentaire au Katanga, RDC*. Thèse de doctorat en Sciences, orientation Sciences de la terre. Université de Gent (Belgique), 336p.
- [16]. Kimanuka. C et Lange M, (2010). La Traversée. Petit commerce et amélioration des relations transfrontalières entre Goma (RD Congo) et Gisenyi (Rwanda), *International Alert*, 44p.
- [17]. Ministère du Plan. (2005). Monographie de la province du Katanga. RDC, Kinshasa, 147p. www.plan.gouv.cd/pdf/monographie_katanga_derniere_version.pdf (28/06/2015).
- [18]. Mwaniki N, Ackello-Ogutu, Mburu J et Irungu P. (2012). Analyse du commerce transfrontalier de produits agricoles dans des corridors sélectionnés de la Région du Bassin du Nil, Rapport final septembre, initiative du Bassin du Nil, 304p.
- [19]. Nkendah R, Ako E, Tamokwe B, Nzouessin Cl, Njoupouognigni M, Melingui E et Azeufouet A. (2011). « Cameroun. Le commerce transfrontalier informel des produits agricoles et horticoles », *Économie rurale* [En ligne], 324 | juillet-août 2011, mis en ligne le 30 juillet 2013, consulté le 03 janvier 2015. URL : <http://economierurale.revues.org/3083>
- [20]. OCISCA. (1995). Les échanges transfrontaliers entre le Cameroun et le Nigéria. Rapport final de l'observatoire, 152p.
- [21]. OIE. (2004). Frontaliers et marché de l'emploi transfrontalier dans la Grande Région. « Etat d'avancement, perspectives et exigences d'action du marché de l'emploi dans la Grande Région d'ici l'année 2020 », Subventionné par Interreg IIIC OCR e-BIRD, 36p.
- [22]. WABI. (2006). Sécurité alimentaire et échanges transfrontaliers dans la zone de Kano-Katsina-Maradi, CILSS/CSAO/Fews Net/OCHA/PAM/RESIMAO/UNICEF, rapport de mission conjoint, 52p